

DRH Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis



Accompagner, reconnaître, échanger

La Direction des Ressources Humaines est chargée de l'accompagnement professionnel, de la formation, de la communication et de la reconnaissance du travail au mérite. C'est la DRH qui s'occupe de la carrière des agents, titulaires et contractuels : de leur recrutement à leur départ en retraite, tous les actes de leur vie administrative sont formalisés par la direction (arrêtés d'avancement, de mutation, de congés...).

Des réunions obligatoires ont lieu tout au long de l'année avec les partenaires sociaux, représentant les personnels : commissions administratives paritaires, comités techniques en réunion régulières ou en formation hygiène et sécurité. Le suivi de la formation des agents est également un droit mis en œuvre par la DRH, tout comme l'action sociale mise en œuvre par la collectivité.